

LA *Semaine* JURIDIQUE

*La pertinence de la sélection,
la fiabilité des analyses*

Social

31 AOÛT 2010, HEBDOMADAIRE, N° 35 - ISSN 1774-7503

Directeur scientifique :
Bernard TEYSSIÉ
Rédactrice en chef :
Claire BRUNET

1325 DROIT SOCIAL EUROPÉEN

Coordination des régimes
nationaux de sécurité sociale
en cas de détachement ou
d'activités transnationales

Étude par Claire MORIN

1326 CONTENTIEUX DU TRAVAIL

La médiation en matière
prud'homale

Pratique sociale par Lucien FLAMENT

Également cette semaine

1330 **Harcèlement** - Reconnaissance
du harcèlement moral
indépendamment de sa durée
(Cass. soc., 26 mai 2010, note
Céline LEBORGNE-INGELAERE)

1335 **Syndicats** - Délégué syndical
et RSS : nouvelles précisions
(Cass. soc., 26 mai 2010, 3esp.,
note Bernard GAURIAU)

Sommaire

Actualités

page 3

L'information en continu p. 3

Étude

page 11

- 1325 **Doctrine** *Claire MORIN* - Coordination des régimes nationaux de sécurité sociale en cas de détachement ou d'activités transnationales
- 1326 **Pratique sociale** *Lucien FLAMENT* - La médiation en matière prud'homale

Jurisprudence

page 23

RELATIONS INDIVIDUELLES

- 1327 *Christophe WILLMANN* - Travail dissimulé : indemnité forfaitaire pour travail dissimulé et préjudice du salarié (Cass. soc., 14 avr. 2010)
- 1328 *Thibault LAHALLE* - Attendre n'est pas travailler (Cass. soc., 7 avr. 2010)
- 1329 *Bernard BOSSU* - Les frais professionnels engagés par le salarié doivent être supportés par l'employeur (Cass. soc., 25 mars 2010)
- 1330 *Céline LEBORGNE-INGELAERE* - Reconnaissance du harcèlement moral indépendamment de sa durée (Cass. soc., 26 mai 2010)
- 1331 s. **À noter également**

RELATIONS COLLECTIVES

- 1335 *Bernard GAURIAU* - Délégué syndical et RSS : nouvelles précisions (Cass. soc., 26 mai 2010)
- 1336 *Jean-Benoît COTTIN* - Désignation des membres du CHSCT : une exigence de transparence (Cass. soc., 26 mai 2010)
- 1337 *Thibault LAHALLE* - Protection du salarié administrateur de mutuelle (Cass. soc., 1^{er} juin 2010)

PROTECTION SOCIALE

- 1338 *Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX* - Prescription des demandes d'indemnisation adressées au FIVA (Cass. 2^e civ., 3 juin 2010)

INDEX

A

- Accidents du travail et maladies professionnelles**
- Amiante1338
- Aide sociale**
- Revenu de solidarité activeact. 412
- Aides à l'emploi**
- Aides au retour à l'emploiact. 415
 - Contrat d'apprentissageact. 413
 - Contrat de professionnalisationact. 413
- Assurance chômage**
- Aides au retour à l'emploiact. 415
 - Chômage partielact. 416
 - Indemnisationact. 414
- Assurance maladie**
- Prestationsact. 420

C

- CHSCT**
- Membres1336
- Contentieux du travail**
- Médiation1326
- Contrat de travail**
- Clause relative aux frais professionnels1329
- Cotisations et contributions sociales**
- Recouvrementact. 417, 421

D

- Discrimination**
- Discrimination fondée sur le sexeact. 425
- Droit pénal du travail**
- Harcèlement1334
- Droit social européen**
- Protection sociale1325
- Durée du travail**
- Temps de travail effectif1328

F

- Formation professionnelle**
- Action de formation préalable au recrutementact. 418
 - Hygiène et sécuritéact. 421
 - Préparation opérationnelle à l'emploiact. 418

H

- Harcèlement**
- Harcèlement moral1330, 1331, 1332, 1333, 1334
 - Harcèlement sexuel1332
 - Lutte contre le harcèlementact. 419

I

- Inaptitude**
- Licenciement1331

L

- Licenciement pour motif personnel**
- Cause réelle et sérieuse1333
 - Nullité1331

Suite de l'index page suivante >

OFFRE D'ABONNEMENT

La Semaine Juridique Social

OUI Je m'abonne à la revue **pour toute l'année 2010** (43 numéros par an + tables annuelles) au prix de 377,77 €^{TTC}.

Je recevrai donc également les numéros déjà parus depuis le début de l'année.

Je m'abonne à partir du mois en cours au coût mensuel de 31,48 €^{TTC}.

Je ne recevrai que les prochains numéros à paraître jusqu'à la fin de l'année.

RELIURES

Je commande la reliure permettant de conserver 4 mois de la revue.

Je souhaite ___ reliure(s) au prix unitaire de 24,27 €^{TTC}

Couleur : marron clair marron foncé vert

Tarifs valables en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2010. TVA : 2,10%. DOM-TOM et étranger : abonnement annuel 2010 : 399,60 €^{TTC}, reture : 25,30 €^{TTC}. Sauf avis contraire de votre part avant le 1^{er} décembre, nos abonnements se renouvellent d'année en année par tacite reconduction pour une période d'un an. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. 552 029 431 RCS Paris.

A renvoyer par **Courrier** : LexisNexis
Relation client - 141, rue de Javel - 75747 Paris cedex 15
ou par **Fax** : 01 45 58 94 00
Commande sur internet : <http://boutique.lexisnexis.fr/>

Votre numéro d'abonné LexisNexis
(si vous le connaissez)

M.LLLE M.ME M.

NOM/PRÉNOM

SOCIÉTÉ/ÉTABLISSEMENT

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TEL

FAX

E-MAIL

NAF

SIRET

DATE/CACHET ET SIGNATURE

10M1D1 SIS

0 821 200 700

LexisNexis®